Administration communale

1, rue Neuve
L-9353 Bettendorf

Séance du conseil communal du 29 octobre 2025

Présents : Andy Derneden, José Vaz do Rio, Albert Back, Suzette Serres, Lucien Kurtisi, Simone Hoffmann, Fabienne Goergen, Frank Schuler, Jill Kugener, Yves Kremer

Absent exc. : Patrick Mergen (délégation du droit de vote à A. Derneden)

1. Plan de gestion de la forêt communale

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le plan de gestion de la forêt communale présenté par M. Jo André. Les investissements s'élèvent au montant de 121.500 euros et les revenus au montant de 96.000 euros.

2. Office social : Budget rectifié 2025 et budget 2026

Le conseil communal arrête avec dix voix et une abstention le budget rectifié 2025 et le budget de l'exercice 2026 de l'Office social.

3. Avant-projet de règlement communal de police concernant les sanctions administratives

Le conseil communal arrête avec dix voix et une abstention l'avant-projet du règlement communal de police concernant les sanctions administratives.

4. Associations locales

4.1 Règlement communal relatif à l'octroi de subsides aux associations locales

Le conseil communal décide de modifier la proposition soumise et de reporter ce point à une séance ultérieure.

4.2 Actualisation de la liste des associations locales pouvant bénéficier d'une aide financière

Le conseil communal ajoute l'association « Theaterfrënn KueFräFli » à la liste des associations locales pouvant bénéficier d'une aide financière, ceci au montant de 70 € n.i.100.

5. Vente de matériel déclassé

Le conseil communal décide unanimement de fixer le prix pour les trente-deux boîtes Menu Mobil au montant de 2.134,72 euros.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.

6. Avant-projet sommaire concernant la construction d'une nouvelle maison communale

Le conseil communal décide avec dix voix contre une d'approuver l'avant-projet sommaire concernant la construction d'une nouvelle maison communale.

7. Projet de construction d'un immeuble d'utilité publique d'envergure

Le conseil communal est avec dix voix et une abstention d'accord avec la continuation de la planification du projet de construction d'un immeuble d'utilité publique d'envergure à Gilsdorf.

8. Circulation

8.1 Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Gilsdorf, rue Schellecksgaass

Le conseil communal confirme unanimement le règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Gilsdorf, rue Schellecksgaass.

8.2 Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Bettendorf, route d'Eppeldorf

Le conseil communal confirme unanimement le règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Bettendorf, route d'Eppeldorf.

9. Engagement d'un prestataire externe pour le nettoyage du bâtiment communal « Dappeshaus »

Le conseil communal décide avec dix voix contre une de confier à partir du 1er janvier 2026 le nettoyage du bâtiment communal « Dappeshaus » à un prestataire externe et de charger le collège des bourgmestre et échevins de signer un contrat avec une société spécialisée.

10. Modification de la convention avec l'a.s.b.l. Biogasvereenegung

Le conseil communal approuve unanimement de modifier de la convention avec l'a.s.b.l Biogasvereengung comme proposé.

11. Cession du bâtiment appartenant à l'association « Landwirtschaftlicher Lokalverein Moestroff »

Le conseil communal décide avec six voix contre cinq d'acquérir le bâtiment « Al Molkerei » à Moestroff.

12. Commission consultatives

12.1 Démissions de la commission de la rédaction du bulletin communal

Le conseil communal décide unanimement d'approuver les démissions de Mme Pascale Hansen, de M. Jean-Marie Sauber et de M. Lee Wagner de la commission de la rédaction du bulletin communal.

12.2 Démission de la commission de l'environnement et de la mobilité

Le conseil communal décide unanimement d'approuver la démission de M. Yves Kremer de la commission de l'environnement et de la mobilité.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.

13. Demande de subside extraordinaire

Le conseil communal décide unanimement d'allouer un subside à l'association Landjugendveräin Dikkrich au montant de 500 euros à l'occasion du Landjugenddag Dikkrich qui aura lieu le 14 mai 2026.

14. Titres de recettes

Le conseil communal approuve unanimement des titres de recettes au montant de 7.358.746,71 euros.

15. Discussion libre

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.